



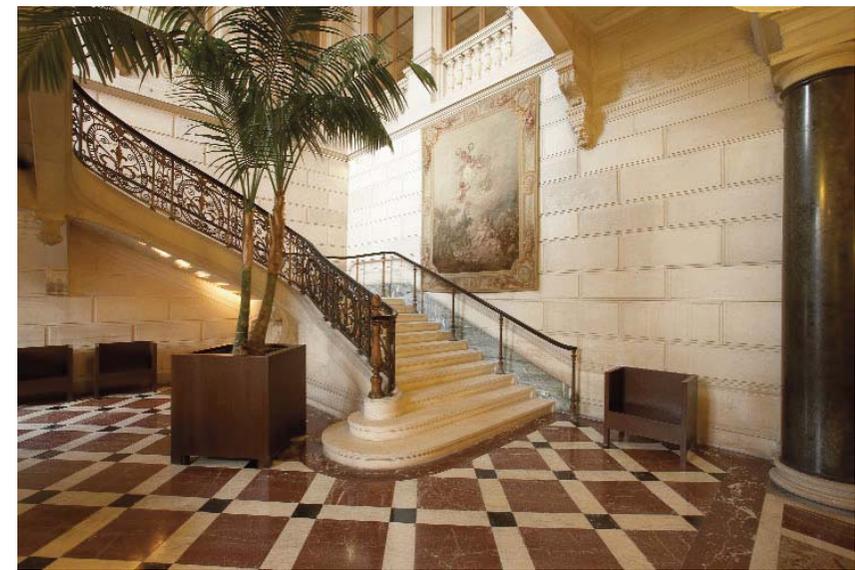
5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée libre, inscription nécessaire.

par fax : 01.44.32.78.28
internet <http://www.courdecassation.fr>

Création et photographie, Patrick FIGEON - Cour de cassation
Production, service cartographie de la Cour de cassation

COLLOQUE À LA COUR



La transparence du patrimoine

jeudi 1^{er} décembre 2011

*Grand'Chambre de la Cour de cassation
de 9h à 17h00*

Entrée par le 7 rue de Harlay, Paris 1^{er}

UNIVERSITÉ PARIS 13
NORD

IRDA
Institut de Recherche
en Droit des Affaires


COUR DE CASSATION

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

8h30 Accueil des participants

9h10 Propos de bienvenue

Vincent LAMANDA, *premier président de la Cour de cassation*
Ariane DESPORTE, *vice-présidente du Conseil d'administration de l'Université Paris 13*
Pascale BLOCH, *professeur à l'Université Paris 13, Directeur de l'Institut de recherche en droit des affaires (IRDA)*

Présidence de séance : Christian CHARRUAULT
président de la première chambre civile de la Cour de cassation

I - L'ABSENCE DE PRINCIPE GÉNÉRAL DE TRANSPARENCE DU PATRIMOINE

9h40 Transparence du patrimoine et droits fondamentaux

Marie-Christine de LAMBERTYE-AUTRAND, *professeur à l'Université Paris 13, Institut de recherche en droit des affaires (IRDA)*

10h00 Transparence du patrimoine et protection du secret des affaires

Romain DUMAS, *maître de conférences à l'Université de Toulouse II – Le Mirail, Centre de recherche sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOP Limoges)*

10h20 Pause

II - LES EXIGENCES DE TRANSPARENCE DU PATRIMOINE

L'exigence de transparence et la satisfaction d'intérêts privés

10h50 Transparence et droit patrimonial de la famille

Claude BRENNER, *professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas, laboratoire de droit civil*

11h10 Transparence du patrimoine et octroi de crédit

Hélène AUBRY, *professeur à l'Université Paris 13, Institut de recherche en droit des affaires (IRDA)*

11h30 Table ronde : transparence du patrimoine et efficacité des titres exécutoires

Stéphanie GRAYOT, *professeur à l'Université de Bourgogne, Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI)*
Françoise ANDRIEUX, *huissier de justice, secrétaire général de l'Union internationale des huissiers de justice*
Luis ORTEGA ALCUBIERRE, *doyen adjoint à la présidence du Conseil général des procuradores d'Espagne et responsable des relations internationales*

12h00 Débat

12h 30 Déjeuner libre

Présidence de séance : Claire FAVRE

président de chambre à la Cour de cassation maintenu en activité

L'exigence de transparence et la satisfaction de l'intérêt général

14h10 Transparence du patrimoine et secret professionnel

Bernard BOULOC, *professeur émérite de l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne*

14h30 Transparence du patrimoine et sociétés

Véronique MAGNIER, *professeur à l'Université Paris 11, directeur de l'Institut Droit, éthique, patrimoine (IDEP)*

14h50 Débat

15h20 Pause

III - LES DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSPARENCE DU PATRIMOINE

15h40 Transparence et patrimoines d'affectation

Pierre CROCQ, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, directeur du Collège de droit et de l'Institut d'Etudes Judiciaires « Pierre Raynaud »*

16h00 Table ronde : transparence du patrimoine et difficultés d'évaluation

Véronique MIKALÉF-TOUDIC, *maître de conférences HDR à l'Université de Caen, Centre de recherche en droit privé (CRDP)*
Valérie PANCRAZI, *professeur affilié à HEC Executive Education, ingénieur conseil*
Bertrand SAVOURE, *notaire à Paris*

16h30 Propos conclusifs

Jacques MESTRE, *doyen honoraire de la Faculté de droit d'Aix-Marseille, directeur du Centre de droit économique d'Aix-Marseille*

17h00 Fin des travaux